



RCS : RENNES

Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1966 B 00013

Numéro SIREN : 669 200 131

Nom ou dénomination : A.I.V. Applications Industrielles du Verre

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2017 sous le numéro de dépôt 9756

9756

DÉPÔT DU

	AGCAIV	17 AOUT 2017	Page 8
	Etats Financiers au 31 December 2015		

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES**BILAN ACTIF**

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2015	31/12/2014
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	661,936	652,438	9,498	20,746
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	145,897	11,489	134,408	134,797
Constructions	2,526,276	2,178,966	347,310	356,858
Installations techniques, matériel, outillage	8,182,301	6,390,784	1,791,517	2,030,864
Autres immobilisations corporelles	250,385	242,577	7,808	12,033
Immobilisations en cours	9,740		9,740	1,600
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	153		153	228
ACTIF IMMOBILISE	11,776,688	9,476,253	2,300,435	2,557,126
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1,706,039	325,779	1,380,260	1,254,383
En-cours de production de biens	44,340		44,340	66,120
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	371,393		371,393	347,234
Marchandises	10,560		10,560	
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2,416,695	282,375	2,134,321	1,816,604
Autres créances	378,929		378,929	278,562
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	1,442		1,442	1,738
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	20,705		20,705	9,105
ACTIF CIRCULANT	4,950,105	608,154	4,341,951	3,773,745
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	16,726,793	10,084,407	6,642,386	6,330,871

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>31/12/2014</i>
Capital social ou individuel (dont versé : 145,000)	145,000	145,000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1,269,689	1,269,689
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	13,284	13,284
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	(1,348,842)	80,687
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(1,980,792)	(1,429,529)
Subventions d'investissement	8,361	
Provisions réglementées	318,277	395,013
CAPITAUX PROPRES	(1,575,024)	474,143
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	20,000	34,400
Provisions pour charges	525,591	286,847
PROVISIONS	545,591	321,247
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1,772,422	1,896,515
Dettes fiscales et sociales	635,313	708,497
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	40,637	
Autres dettes	5,223,446	2,930,469
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	7,671,818	5,535,481
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6,642,386	6,330,871

Résultat de l'exercice en centimes -1,980,791.67

Total du bilan en centimes 6,642,385.53

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>31/12/2014</i>
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	11,091,355		11,091,355	11,068,158
Production vendue de services	230,411		230,411	(338,609)
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	11,321,766		11,321,766	10,729,550
Production stockée			2,380	96,918
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			25,000	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			222,232	533,231
Autres produits				1
PRODUITS D'EXPLOITATION			11,571,379	11,359,699
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			146,278	122,015
Variation de stock (marchandises)			88,310	(696,220)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			5,980,910	5,712,696
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(150,505)	(128,361)
Autres achats et charges externes			3,667,220	3,609,110
Impôts, taxes et versements assimilés			223,344	268,487
Salaires et traitements			2,150,974	2,106,440
Charges sociales			742,548	755,727
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			486,475	571,521
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			46,036	296,247
Dotations aux provisions			16,910	90,244
Autres charges			6,739	181,466
CHARGES D'EXPLOITATION			13,405,239	12,889,371
RESULTAT D'EXPLOITATION			(1,833,860)	(1,529,672)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés			9,399	13,769
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			9,399	13,769
RESULTAT FINANCIER			(9,399)	(13,769)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(1,843,259)	(1,543,441)

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>31/12/2014</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15,982	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	239	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	86,588	126,449
PRODUITS EXCEPTIONNELS	102,809	126,449
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	490	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	239,852	13,337
CHARGES EXCEPTIONNELLES	240,342	13,337
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(137,532)	113,112
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		(800)
TOTAL DES PRODUITS	11,674,188	11,486,148
TOTAL DES CHARGES	13,654,980	12,915,678
BENEFICE OU PERTE	(1,980,792)	(1,429,529)

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2015 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant l'affectation du résultat est de 6 642 K€

Le résultat net comptable est une perte de 1 981 K€

A- Evènements significatifs et faits caractéristiques

NEANT

B- Changement de présentation, d'évaluation ou d'estimation

NEANT

C- Changement de méthode comptable

NEANT

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence en retenant les hypothèses de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - Indépendance des exercices.
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2015 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de commerce (articles L.123-12 et L.123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 relatif au Plan comptable Général des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

I. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont constituées essentiellement par les logiciels.

Les logiciels sont amortis de façon linéaire sur 5 ans en économique et sur un 1 an en fiscalité. L'écart

	AGC AIV Etats Financiers au 31 December 2015	Page 2
--	--	--------

INFORMATIONS GENERALES

Activité de la Société

L'activité principale de la Société est la transformation des produits verriers à destination essentiellement du bâtiment.

A cette activité s'ajoute le négoce de produits verriers.

constaté entre l'amortissement fiscal et économique est comptabilisé en "amortissements dérogatoires" au passif du bilan.

II. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à l'installation et des frais accessoires.

La société applique des règlements sur les actifs.

Les durées d'utilisations ont été définies pour chaque catégorie d'immobilisations selon les critères suivants :

Constructions : trois composants principaux sont identifiés en fonction de leur coût réel lorsqu'il est connu, ou d'une ventilation forfaitaire dans les autres cas, et sont amortis sur les durées suivantes :

Composant	Ventilation	Durée amortissement
a) Gros oeuvres ou structure	60 %	40 ans
b) Toiture	20 %	20 ans
c) Autres Aménagements	20 %	20 ans

pour les autres investissements, les durées d'amortissements retenues sont les suivantes :

Agenc. Aménagements des terrains	L	de 8 à 40 ans
Constructions	L	de 20 à 40 ans
Agencements, aménag. des constructions	L/D	de 5 à 20 ans
Installations techniques Mat. Outillages	L/D	de 5 à 10 ans
Mobilier de bureau	L	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	L/D	de 3 à 8 ans
Matériel de transport	L/D	de 3 à 8 ans

Le matériel industriel a été décomposé par atelier de production (tables de coupe, vitrages isolants, trempe, feuilleté, façonnage).

L'impact principal de changement des durées de vie porte sur les bâtiments et leurs aménagements qui étaient avant le 01/01/07 amortis sur 20 ans et 10 ans.

L'amortissement économique est calculé sur les durées probables d'utilisation des biens, sans tenir compte d'une valeur résiduelle.

L'amortissement fiscal est calculé, selon le mode linéaire ou dégressif sur les biens qui peuvent en bénéficier, sur les mêmes durées pour ceux acquis depuis le 01/01/2007.

La différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique est constatée dans le compte "amortissement dérogatoires" au passif du bilan.

III. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Participation : N/A

Les autres immobilisations financières sont appréciées à leur valeur nominale sous déduction

de provision pour dépréciations éventuelles.

IV. STOCKS ET EN COURS DE FABRICATION

Matières premières et produits intermédiaires ou finis

Les stocks sont valorisés à la clôture selon la méthode du FIFO.

Les intérêts relatifs au financement des stocks sont exclus de leur valorisation.

Les coûts de transformation incluent l'ensemble des coûts directs et indirects encourus pour transformer les matières premières en produits intermédiaires ou finis ; ils sont appréhendés en fonction :

- Soit des données de la comptabilité analytique (Méthode préférentiel)
- Soit des prix de vente assortis d'un coefficient de décote.

Provisions pour dépréciation des stocks :

La provision pour stocks est calculée article par article en fonction du stock dormant existant au 31/12/2015 :

- stock dormant de 1 à 2 ans sans mouvement provisionné 25%
- stock dormant de 2 à 3 ans sans mouvement provisionné 50%
- stock dormant de + de 3 ans sans mouvement provisionné 100%

Une provision pour dépréciation peut être constituée à l'appréciation de la filiale

Agrès

Les agrès utilisés par la société en qualité de supports de transferts et de livraison des produits verniers sont valorisés dans les stocks à leur coût historique d'acquisition ou, le cas échéant, au coût moyen d'acquisition par catégorie ou par lots.

Depuis le 1er janvier 2014, la méthode de dépréciation des agrès est la suivante :

Les agrès en stock à la clôture de l'exercice sont dépréciés :

- au taux de 20 % pour tous les agrès
- au taux de 20 % supplémentaire pour les agrès en dépôt chez les clients

V. CREANCES CLIENTS

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

- Provisions pour retard clients.

Depuis le 1er janvier 2014, la méthode de dépréciation est la suivante :

Cette provision constituée en diminution des valeurs d'actifs est calculée à partir de la balance agée sur les bases suivantes et s'élève au 31/12/2015 à 8 K€ euros.

Retard par rapport à l'échéance en mois	% provision / créances HT
---	---------------------------

au delà de 3 Mois	100 %
-------------------	-------

- Provisions pour créances douteuses.

Les créances sur les clients en état de cessation de paiement, redressement ou liquidation judiciaire, sont isolées dans les comptes " créances douteuses " et font l'objet d'une provision pour dépréciation pour la totalité de leur montant hors taxes.

- Provisions pour dépassement des en cours clients.

Les en-cours clients, représentés par la sommation des créances et des commandes en cours d'exécution, sont appréciés régulièrement, et à la clôture de l'exercice, par référence à un plafond fixé, pour chaque client, conjointement entre la direction de l'entreprise et le crédit manager du Groupe.

Lorsque le montant des en cours d'un client est supérieur au plafond autorisé majoré d'une tolérance de 10%, une provision pour dépréciation des valeurs d'actifs est constituée à concurrence de 50% du montant du dépassement constaté.

Au 31/12/2015, aucune provision n'a été comptabilisé.

VI. PLACEMENTS ET DISPONIBILITES

Dans le cadre de la convention de trésorerie conclue avec AGC FRANCE SAS , le solde de la trésorerie disponible dans le compte ouvert auprès d'un établissement bancaire fait l'objet d'une centralisation quotidienne automatique.

Chaque fin de mois, le solde figurant sur le relevé bancaire est neutralisé dans un compte " reflet " qui figure parmi les autres créances ou les autres dettes selon que son sens est débiteur ou créditeur (la société étant prêteuse ou emprunteuse vis à vis du pool trésorerie).

Les sommes ainsi placées ou empruntées dans le cadre de cette convention de trésorerie sont rémunérées ou soumises à intérêts dans les conditions définies en annexe de la dite convention.

Dans le bilan au 31/12/2015, le compte reflet cah pool figure au passif pour un montant de 5177 K€.

La dette de 5177 K€ figurant au passif du bilan correspondant au solde du compte bancaire interne géré par AGC Europe Services. La société n' a pas d'endettement extérieur au groupe.

VII. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont comptabilisées lorsque la société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ou en cours et qu'il est probable qu'une sortie de trésorerie sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

VIII. PROVISIONS POUR INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE ET MEDAILLES DU TRAVAIL

La société constitue une provision pour risques et charges dans le respect de la norme IAS19. Pour le calcul des engagements, la méthode utilisée est le maximum entre la méthode des unités de crédits projetés, et la linéarisation de l'indemnité projetée sur la durée d'acquisition des droits.

Les gains ou pertes actuarielles ne sont comptabilisées en produits ou en charges que lorsque leur cumul excède 10 % du montant de l'obligation (méthode dite du "corridor"). Ces gains ou pertes actuarielles sont alors répartis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour la détermination des provisions IDR à la clôture de l'exercice sont les suivantes :

- Taux d'actualisation 2,10 %
- Taux d'évolution des salaires 1,80 %
- Charges sociales 50,00 %
- Table de mortalité INSEE 2008-2010
- Table de Turn-over 15,00% jusqu'à 35 ans, 5% jusqu'à 44 ans et 2,00% à partir de 50 ans, 0% à partir de 51 ans

Au 31 décembre 2015, la provision s'élève à 296 K€

IX. AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

1-Honoraires du commissaire aux comptes :

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes au titre du contrôle légal des comptes figure au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2015 pour un montant HT de 18500 €

2-CICE

Conformément aux dispositions de la loi de finance 2015, la société utilisera le crédit d'impôt de 99986 € pour améliorer la compétitivité de l'entreprise et la reconstitution du fonds de roulement.

La société AGC AIV comptabilise le CICE en déduction des frais de personnel au crédit du compte 649.

A ce titre, il a été provisionné un montant de 99986 € au 31/12/2015.

3- Intégration fiscale:

Notre société fait partie d'un groupe fiscal intégré depuis le 01.01.2014. la société tête de groupe est AGC FRANCE HOLDING SA. Depuis le 01.01.2014 la seule redevable de nos impôts est la société tête de groupe. Compte tenu de la signature d'une convention d'intégration fiscale cette entrée dans le périmètre du groupe intégré n'a aucune incidence sur le calcul de l'impôt propre à notre société.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

AGC A.I.V.
Société en Nom Collectif au capital de 145.000 euros
Siège Social : Z.I. de l'Ecartelée 35300 FOUGERES
669 200 131 RCS RENNES

COMPTES SOCIAUX DU 01.01.2015 AU 31.12.2015

COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL

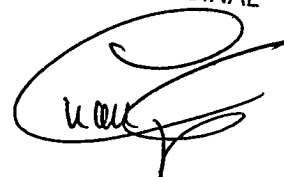
A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'Y' followed by a cursive 'J' and a long horizontal stroke.

AGC AIV

Société en Nom Collectif au capital de 145.000 euros
Siege Social : Z.I. de l'Ecartelée - 35300 FOUGERES
669 200 131 RCS RENNES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

**PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 MAI 2016**



L'an deux mille seize,
Le Dix huit mai,
A 8 heures,

Les associés de la Société AGC A.I.V., société en nom collectif au capital de 145.000 euros, divisé en 9.500 parts, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au 100 rue Léon Gambetta, BP 1, 59168 BOUSSOIS, sur convocation de la gérance.

Sont présents:

- Société AGC FRANCE HOLDING possédant 17 parts,
- Société AGC France SAS possédant 9.483 parts,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Conformément aux statuts de la Société "AGC AIV", l'Assemblée est présidée par son gérant, Monsieur Yves DELEYE.

Le Cabinet KPMG S.A., Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 29 avril 2016, est absent et excusé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance,
- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- un exemplaire des statuts de la société,
- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,



- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport général du Commissaire aux Comptes,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés, au Commissaire aux Comptes et au Comité d'Entreprise, ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la gérance et du rapport général du Commissaire aux Comptes.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2015, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Sous réserve des remarques notées dans le paragraphe ci-dessous, l'assemblée décide par un vote spécial d'accorder le quitus à la gérance en ce qui concerne toute responsabilité envers la société, au titre de leur fonction pour l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Néanmoins, ce quitus ne limitera pas le droit de la société ou de ses associés, d'invoquer la responsabilité de la gérance, sur pied de toute législation applicable, en ce compris pour faute de gestion ou faute en matière de responsabilité civile, pour tout dommage subi par la société résultant d'une décision adoptée par une autorité antitrust pour violation de toute disposition de droit antitrust en rapport avec les faits ayant fait l'objet des décisions n° Comp/39165 du 28 novembre 2007 ou n° Comp/39125 du 12 novembre 2008, ou d'autres faits connexes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte de 1.980.791,67 euros, décide de l'affecter au compte "report à nouveau", qui s'élèvera ainsi à (3.329.633,67) euros.



Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de (1.575.024) euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

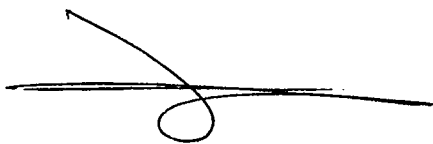
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

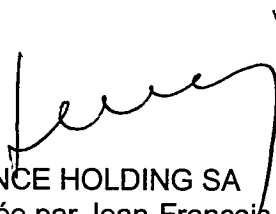
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant, le président de séance et les associés ou leurs mandataires.

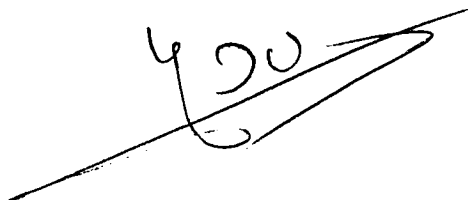
Associé
AGC France SAS
Représentée par Guy LECOCQ



Associé
AGC FRANCE HOLDING SA
Représentée par Jean-François HERIS



Gérant
Yves DELEYE



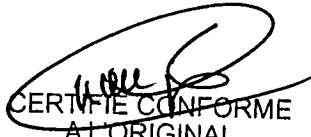


KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

AGC A.I.V. SNC

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels


CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Exercice clos le 31 décembre 2015
AGC A.I.V. SNC
ZI de l'Ecartelée
13 rue Colbert - 35300 FOUGERES
Ce rapport contient 28 pages
Référence : PhC-162-36



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

AGC A.I.V. SNC

Siège social : ZI de l'Ecartelée
13 rue Colbert - 35300 FOUGERES
Capital social : € 145 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AGC A.I.V. SNC, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les stocks et les provisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 3 mai 2016

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Philippe Cherqui
Associé

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2015	31/12/2014
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	661,936	652,438	9,498	20,746
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terains	145,897	11,489	134,408	134,797
Constructions	2,526,276	2,178,966	347,310	356,858
Installations techniques, matériel, outillage	8,182,301	6,390,784	1,791,517	2,030,864
Autres immobilisations corporelles	250,385	242,577	7,808	12,033
Immobilisations en cours	9,740		9,740	1,600
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	153		153	228
ACTIF IMMOBILISE	11,776,688	9,476,253	2,300,435	2,557,126
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1,706,039	325,779	1,380,260	1,254,383
En-cours de production de biens	44,340		44,340	66,120
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	371,393		371,393	347,234
Marchandises	10,560		10,560	
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2,416,695	282,375	2,134,321	1,816,604
Autres créances	378,929		378,929	278,562
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	1,442		1,442	1,738
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	20,705		20,705	9,105
ACTIF CIRCULANT	4,950,105	608,154	4,341,951	3,773,745
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	16,726,793	10,084,407	6,642,386	6,330,871

AMORTISSEMENTS

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	641,190	11,247		652,438
Terrains	11,100	389		11,489
Constructions sur sol propre	1,562,328	11,243		1,573,571
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agencements, aménagements	585,620	19,776		605,395
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5,951,189	439,595		6,390,784
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	238,352	4,225		242,577
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8,348,588	475,227		8,823,816
TOTAL GENERAL	8,989,778	486,475		9,476,253

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.		997		10,314			(9,318)
Terrains				389			(389)
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations		8,203		4,266			3,937
Install. Tech.		652		71,029			(70,377)
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau				590			(590)
Embal récup.							
CORPOREL		8,855		76,273			(67,419)
Acquis. titre							
TOTAL		9,852		86,588			(76,736)

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	395,013	9,852	86,588	318,277
PROVISIONS REGLEMENTEES	395,013	9,852	86,588	318,277
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	286,847	16,910	8,166	295,591
34,400	230,000	14,400	250,000	
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	321,247	246,910	22,566	545,591
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations	400,022 322,145	5,358 40,678	79,600 80,448	325,779 282,375
DEPRECIATIONS	722,166	46,036	160,048	608,154
TOTAL GENERAL	1,438,427	302,797	269,202	1,472,022
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice		62,946 239,852	182,614 86,588	

CREANCES ET DETTES

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an ou plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	153	153	
Clients douteux ou litigieux	366,695	366,695	
Autres créances clients	2,050,000	2,050,000	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	71,279	71,279	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	30,412	30,412	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	204,610	204,610	
Débiteurs divers	72,629	72,629	
Charges constatées d'avance	20,705	20,705	
TOTAL GENERAL	2,816,482	2,816,482	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an ou plus</i>	<i>plus d'1 an, - 5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1,772,422	1,772,422		
Personnel et comptes rattachés	286,747	286,747		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	253,157	253,157		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	49,940	49,940		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	45,469	45,469		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	40,637	40,637		
Groupe et associés	5,177,920	5,177,920		
Autres dettes	45,526	45,526		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	7,671,818	7,671,818		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	31/12/2015
CHARGES A PAYER	592,487.08
DETTES FOURNISSEURS CPDES RATTACH	158,100.37
408100 FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	158,100.37
AUTRES DETTES	16,949.37
419800 CLIENTS CRDT - RAB REM RIST. & AVOIRS A E	16,949.37
DETTES FISCALES ET SOCIALES	416,842.13
428200 PERSONNEL-DETTES CONGES PAYES EN COURS	112,570.71
428300 PERSONNEL-DETTES CONGES PAYES ECHUS	45,106.66
428600 PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	88,652.00
428620 PROV PRIMES HORS PAIE	36,319.00
438200 PROVISIONS CHARGES SLES CONGES PAYES EN	51,273.12
438210 PROVISIONS CHARGES SLES CONGES PAYES ECH	20,745.04
438700 ORGANISMES SOCIAUX - PRODUITS A RECEVOIR	16,707.00
448650 PROVISION TVTS	539.00
448660 EFFORT CONSTRUCTION	9,491.97
448670 FORMATION CONTINUE	21,093.58
448680 TAXE APPRENTISSAGE	14,344.05
AUTRES DETTES	595.21
458700 INTERET COMPTE COURANT ENTREP LIBES	595.21
TOTAL DES CHARGES A PAYER	592,487.08

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

31/12/2015

PRODUITS A RECEVOIR	9,340.06
AUTRES CREANCES	9,340.06
468710 DEBITEURS DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	9,340.06
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	9,340.06

DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2015
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	20,704.71
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	20,704.71
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	20,704.71
TOTAL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	20,704.71

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

<i>Catégories de titres</i>	<i>Nombre de titres</i>			<i>Valeur nominale</i>
	<i>à la clôture de l'exercice</i>	<i>créés pendant l'exercice</i>	<i>remboursés pendant l'exercice</i>	
Parts sociales	9,500			

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>Situation à l'ouverture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		474,143
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		474,143
<i>Variations en cours d'exercice</i>	<i>En moins</i>	<i>En plus</i>
Variations des subventions d'investissement	239	8,600
Variations des provisions réglementées	86,588	9,852
Autres variations	1,980,792	
SOLDE	2,049,167	
<i>Situation à la clôture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant répartition		(1,575,024)

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN KE

<i>Rubriques</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 31/12/2015</i>	<i>Total 31/12/2014</i>	<i>% 15/14</i>
NEGOCE	463		463	805	-42.48 %
INSTALLATION					
TRANSFORMATION	10,859		10,859	9,925	9.41 %
TOTAL	11,322		11,322	10,730	5.52 %

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

<i>Rubriques</i>	<i>Entreprises liées</i>	<i>Participations</i>	<i>Dettes, créances en effets comm.</i>
ACTIF IMMOBILISE			
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et comptes rattachés	185,520		297,009
Autres créances	204,610		
DETTES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	990,418		
Autres dettes	5,177,920		

ENGAGEMENTS FINANCIERS, AUTRES INFORMATIONS
--

ENGAGEMENTS HORS BILAN

<i>Rubriques</i>	<i>Montant hors bilan</i>
Effets escomptés non échus	
Autres engagements donnés	921,481
LOCATION FINANCIERE	921,481
TOTAL	921,481

IDENTITE DES SOCIETES MERES
CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

<i>Dénomination sociale - siège social</i>	<i>Forme</i>	<i>Montant capital</i>	<i>% détenu</i>
AGCFLAT GLASS EUROPE CHAUSSEEDELA HULPE 166 B-1170 BRUXELLES BELGQUE	SA	199,338,983	100.00 %

EFFECTIF MOYEN

<i>Effectifs</i>	<i>Personnel salarié</i>	<i>Personnel à disposition de l'entreprise</i>
INGENIEURS ET CADRES	7	
AGENTS DE MATRISE, TECHNICIENS	13	
EMPLOYES	5	
OUVRIERS	45	
TOTAL	70	